Legende

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT/ILOT					
surface d'emprise au sol [m2]	min.	max.	min.	max.	surface du lot / de l'îlot [ares] / surface constructible brute [m2]
surface du scellement du sol [m2]	max.		min.	max.	type et nombre de logements
type de toiture		max.	min.	max.	nombre de niveaux
type, disposition et nombre des constructions		hauteur des constructions [m]			

LOT 1		8.08 ares	
100 m²	208 m²	200 m²	351 m²
208 m²	1-mi	1-u	1-u
t2(30840°)	hc-7,80	II	II +1c

)

Délimitation du PAP et des zones du PAG

délimitation du PAP

délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

terrain existant

terrain remodelé

Nombre de niveaux

I, II, III, ... nombre de niveaux pleins

+1,2...R nombre d'étages en retrait

+1,2...C nombre de niveaux sous combles
+1,2...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

ho-x hauteur à la corniche de x mètres

ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres

hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

oc constructions en ordre contigu

onc constructions en ordre non contigu

x-mi x maisons isolées

x-mj x maisons jumelées

x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

x-u x logements de type unifamilial

x-b x logements de type bifamilial

x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

tp toiture plate

tx (t2%) toiture à x versants, degré d'inclinaison

orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé

limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé

alignement obligatoire pour dépendances

limites de surfaces constructibles pour dépendances

limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines

limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

lot projeté / îlot — projeté

terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

min x% pourcentage minimal en surface c onstruite brute à dédier au logement par construction

x% y% pourcentage minimal et maximalen surface construite brute de logement par construction

y% pourcentage obligatoire en surfa ce construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

EVp espace vert privé

EVP espace vert public

ADJ aire de jeux ouverte au public

espace extérieur pouvant être scellé

voie de circulation motorisée

espace pouvant être dédié au stationnement

chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne

voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver

haie projetée / haie à conserver

muret projeté / muret à conserver

Servitudes

servitude de type urbanistique

servitude écologique

servitude de passage

élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales

canalisation pour eaux pluviales

canalisation pour eaux usées

fossé ouvert pour eaux pluviales

Légendes complémentaires

bâtiment projeté

toiture plate végétalisé

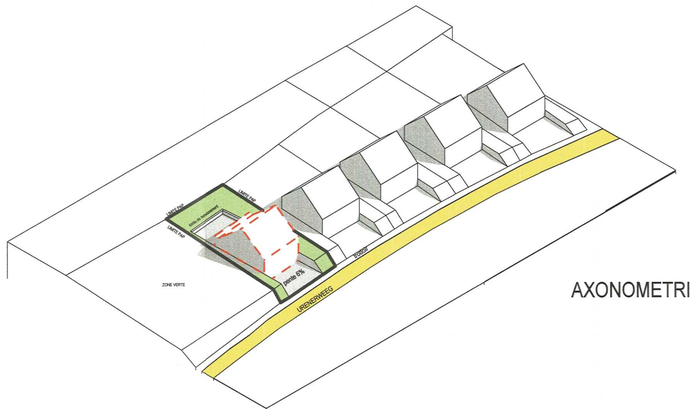

AXONOMETRIE

CADASTRE

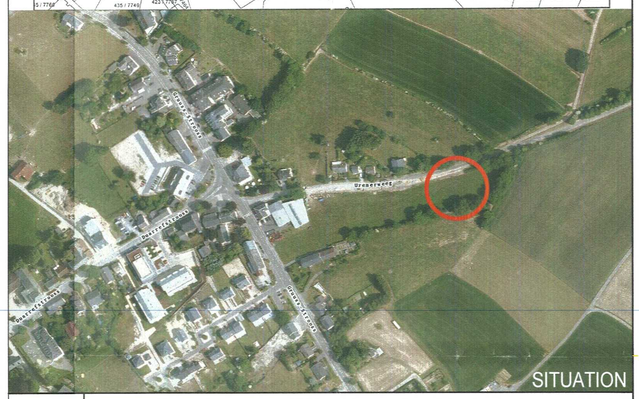

SITUATION

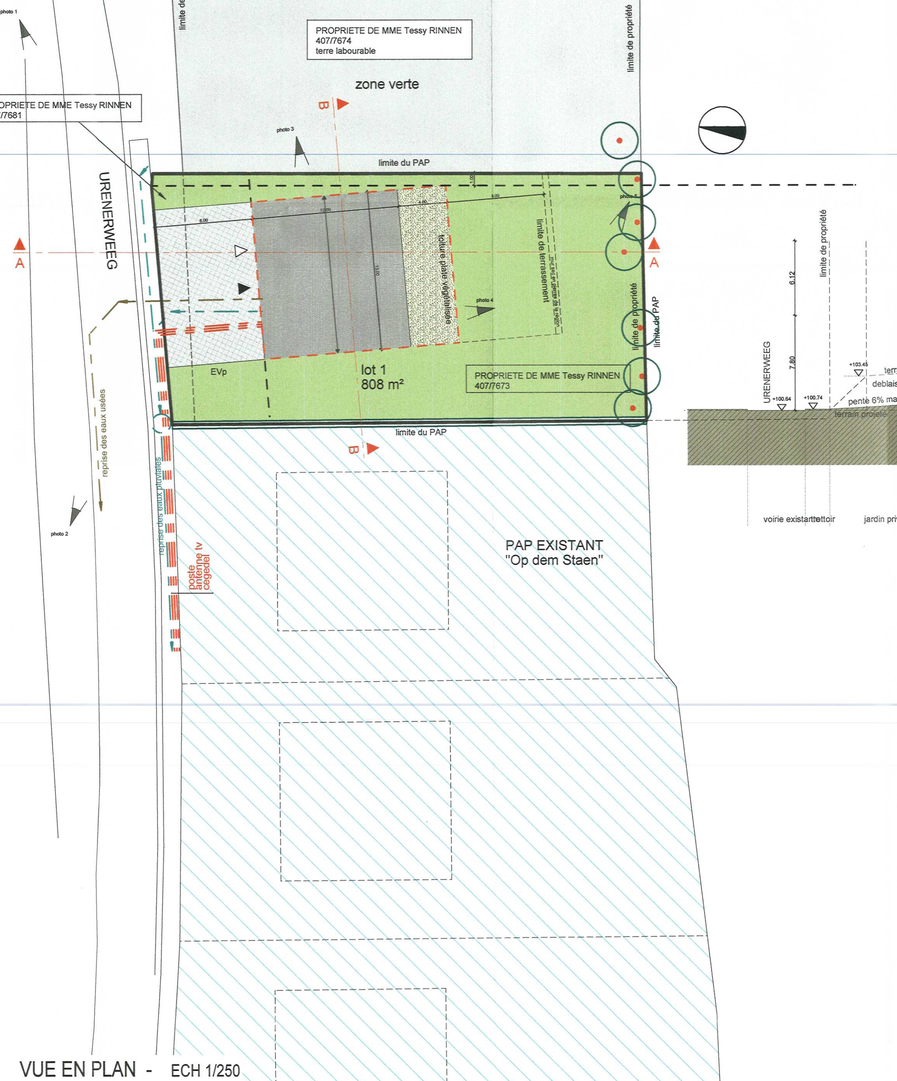

VUE EN PLAN - ECH 1/250

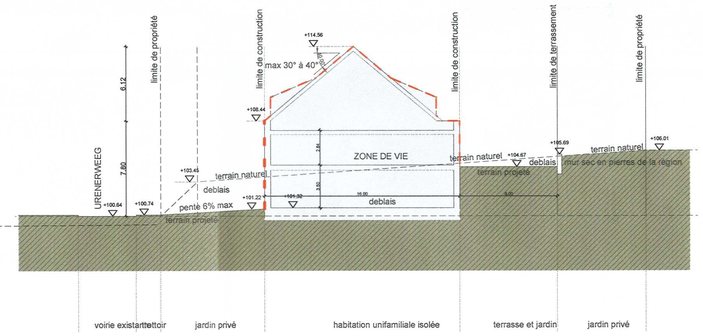

COUPE AA - ECH 1/250

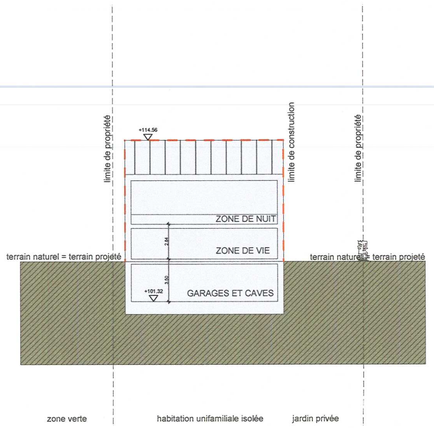

COUPE BB - ECH 1/250

Le présent document fait partie de notre décision du
11 septembre 2013 Reg. No. 82/2013.

Weiswampach, le 11.09.2013.
Le conseil communal.

Référence: 16953/11/C

Le présent document fait partie du projet
ayant fait l'objet de ma décision
d'approbation du: 16.09.2013
Le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région

Jean-Marie HALSDORF

IND.	DATE	DESSINE	VERIFIE	MODIFICATIONS
b	29.08.2013	sf	ph	recul par rapport à la zone verte et implantation parallèle à la voirie
a	27.08.2013	sf	ph	ajout coupe bb

CE PLAN EST LA PROPRIETE EXCLUSIVE DE HOLWECK BINGEN ARCHITECTES, IL NE PEUT ETRE DIVULGUE NI EXPLOITE SANS NOTRE ACCORD ECRIT, NI LE DESTINATAIRE, NI DES TIERS NE SONT AUTORISES A Y APPORTER DES CHANGEMENTS OU A L'UTILISER D'UNE FACON ABUSIVE.

MAITRE D'OUVRAGE: **Mme. Tessy Rinnen / M. Laurent Koetz**

Urenerweeg (N°CAD.: 407/7673, 407/7681)

ADRESSE DU CHANTIER: L-9991 WEISWAMPACH

OBJET: PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER
VUE EN PLAN - COUPE - AXONOMETRIE

PAP "OP DEM STAEN - RINNEN"

☐ AVANT-PROJET ☒ AUTORISATION ☐ PROJET D'EXECUTION ☐ DETAIL

HOLWECK BINGEN ARCHITECTES
23, rue de Stavelot L-9280 DIEKIRCH
T +352 80 89 68 F +352 80 99 04
projects@hba.lu www.hba.lu
DIEKIRCH **LUXEMBOURG**

DATE: 25.06.2013 | DRESSE: SF | CODE: PI 500
ECH: 1/250 | CONTROLE: PH
FORMAT: A1

PLAN NO: 1672.PAP.01
INDICE: b